



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6137^e séance

Lundi 8 juin 2009, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. İlkin	(Turquie)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Du Xiacong
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Skračić
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de Rivière
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Mugoya
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Deuxième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2009/267)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Sierra Leone

Deuxième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2009/267)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu de la représentante de la Sierra Leone une lettre dans laquelle elle demande à être invitée à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter cette représentante à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M^{me} Bangura (Sierra Leone) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. von der Schulenburg à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, S. E. M. John McNee, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Canada.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. McNee à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/267, qui contient le deuxième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Michael von der Schulenburg et de M. John McNee. Je donne maintenant la parole à M. Michael von der Schulenburg.

M. von der Schulenburg (*parle en anglais*) : Dans ma présentation au Conseil de sécurité du deuxième rapport (S/2009/267) du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), je voudrais me concentrer sur quatre questions. Premièrement, je voudrais parler de l'importance du communiqué commun des partis politiques sierra-léonais pour la consolidation de la paix. Deuxièmement, je voudrais appeler l'attention du Conseil sur l'importance de la prochaine session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix pour mobiliser l'appui de la communauté internationale autour de la stratégie commune de développement pour la Sierra Leone, à savoir le Programme pour le changement du Gouvernement. Troisièmement, je voudrais mettre en avant la nouvelle approche intégrée du système des Nations Unies pour la consolidation de la paix, à savoir la Vision commune des Nations Unies pour la Sierra Leone. Enfin, je voudrais dire quelques mots sur le BINUCSIL en tant que tel.

Les personnalités politiques n'ont pas le luxe de choisir les événements et les problèmes politiques auxquels elles doivent faire face, mais elles peuvent décider de la manière d'y réagir. C'est pour cette raison que nous jugeons les personnalités politiques non pas tant à l'aune des problèmes auxquels elles sont confrontées, mais à la façon dont elles y font face. À cette aune, les personnalités politiques méritent les plus grands éloges pour la façon dont elles ont fait face à la récente explosion de violence politique dans leur

pays, lorsqu'elles se sont retrouvées, ont signé le communiqué commun le 2 avril de cette année et ont déclaré leur attachement à celui-ci.

Nous devons tous reconnaître la gravité de l'éruption soudaine de la violence politique et de l'intolérance survenue en mars. Il s'agissait là de la flambée de violence la plus grave depuis la fin de la guerre civile en 2002. Ces événements ont révélé les divergences historiques profondes et les émotions qui continuent d'exister en Sierra Leone. Ces divergences étaient alimentées par une insatisfaction générale parmi les Sierra-Léonais quant au fait que la paix et la démocratie n'avaient pas encore eu pour résultat une amélioration notable de leur vie au quotidien, et en particulier par les frustrations de nombreux jeunes Sierra-Léonais qui sont au chômage et ont peu d'espoir d'avoir un avenir digne. Si ces troubles n'avaient pas été contenus, ils auraient pu facilement déborder et diviser le pays entre les partisans de différents partis, entre les membres de différents groupes ethniques, entre une génération plus jeune et une autre plus âgée, entre gens du nord et gens du sud ou entre les citoyens de Freetown et ceux des provinces.

Le communiqué commun signé par les deux partis principaux, qui a été appuyé par la suite par d'autres partis, a, de fait, mis fin à la violence. Mais l'importance du communiqué commun va bien au-delà, car il reconnaît la responsabilité commune qu'ont aussi bien les partis au pouvoir que les partis de l'opposition dans l'édification d'une Sierra Leone démocratique et prospère. En plus de souligner à nouveau l'importance de la réconciliation nationale et du dialogue, le communiqué commun souligne donc l'appui multipartisan au renforcement des institutions démocratiques de la Sierra Leone, comme le Parlement, le système judiciaire et les services de sécurité nationaux, ainsi que la nécessité de créer des commissions solides, crédibles et indépendantes, telles que la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques, la Commission nationale des droits de l'homme et la Commission indépendante des médias. Le communiqué commun reconnaît également la nécessité de réaliser un consensus multipartisan sur les politiques nationales clefs, notamment sur l'intégration et l'emploi des jeunes, sur l'atténuation des rivalités régionales, le développement de médias indépendants et sur la lutte contre le trafic illicite de drogues et le crime international.

Je pense que le communiqué commun, en combinant un appel au dialogue et un nouveau consensus multipartisan sur les éléments clefs des politiques de consolidation de l'État et des politiques nationales, représente l'essence même de la consolidation de la paix en Sierra Leone. Je pense également que le communiqué commun pourrait être un modèle pour d'autres pays qui se relèvent d'un conflit. C'est pour ces raisons que nous devons œuvrer ensemble pour que ce communiqué commun soit une réussite et pour que soient pleinement mis en œuvre les différents accords qu'il contient.

Je suis donc heureux de noter de nombreux signes encourageants en Sierra Leone venant de tous les partis politiques qui veulent sérieusement la mise en œuvre de ces accords. Événement sans précédent, les dirigeants de tous les principaux partis politiques ont été invités à participer au récent congrès du parti au pouvoir, le All People's Congress, où ils se sont engagés publiquement à travailler ensemble et à mettre l'intérêt du pays avant celui de leurs propres partis politiques. Dans un geste de réconciliation, le Président Ernest Bai Koroma s'est rendu dans les bureaux endommagés du parti de l'opposition. M. John Benjamin, le Président national du parti de l'opposition, a payé de retour en se rendant dans les bureaux du parti au pouvoir. Les dirigeants de tous les partis ont participé ensemble à maintes reprises à des débats publics, notamment dans des émissions de la radio nationale, pour demander à tous leurs partisans de travailler ensemble et de rejeter toute forme de violence politique. Des pourparlers multipartites réguliers ont maintenant commencé à Freetown et ils devraient être étendus aux régions. Les factions des jeunes des partis politiques se réunissent pour planifier des événements conjoints de renforcement de la confiance. En consultation avec l'opposition, le Président a ouvert une enquête indépendante pour faire la lumière sur les allégations d'actes de violence sexuelle motivés par des raisons politiques. Un autre examen indépendant devrait être lancé dans les prochains jours pour étudier la chronologie des événements qui ont conduit aux violences politiques de mars.

À cet égard, je voudrais souligner l'appui que le communiqué commun a reçu de la part des communautés religieuses, de la société civile, des organisations de femmes et des associations d'artistes en Sierra Leone. Dans tout le pays, l'ensemble des communautés religieuses, chrétiennes et musulmanes,

ont au cours de services religieux appelé au respect des accords passés dans le communiqué commun. Les organisations de la société civile ont traduit le communiqué commun dans les langues locales et l'ont largement diffusé.

Mais surtout, 26 jeunes artistes ont formé un groupe appelé Artists for Peace et ont composé deux chansons, devenues très populaires, pour diffuser le message de paix et de réconciliation du communiqué commun. On entend actuellement ces deux chansons sur toutes les stations de radio et dans toutes les maisons des jeunes du pays. Le 13 juin, 40 000 jeunes hommes et femmes venus de tous les partis se rassembleront au stade national pour saluer l'initiative des Artists for Peace et marquer le lancement de leur tournée nationale. Il n'y a pas de meilleur moyen que la musique pour mobiliser la jeunesse sierra-léonaise autour du message de paix, et je voudrais saisir cette occasion pour remercier les Artists for Peace de leur précieuse initiative.

Observateur privilégié, j'ai pu constater avec quel courage et quelle détermination extraordinaires le Président Ernest Bai Koroma, le Chef du principal parti d'opposition, John Benjamin, et les dirigeants des différents partis politiques ont résisté à la tentation d'exploiter l'émoi croissant ou de céder aux vieux comportements qui ont ressurgi durant la poussée de violence politique. De bien des manières, ces dirigeants politiques courageux ont décidé d'aller à l'encontre du mouvement de polarisation qui s'était emparé de certains segments de l'éventail politique du pays, même au sein de leurs propres partis. Je voudrais donc saisir cette occasion pour rendre hommage au Président et aux dirigeants du All People's Congress (APC) et du Sierra Leone People's Party (SLPP) ainsi qu'aux Sierra-Léonais en général pour avoir choisi la voie du dialogue plutôt que de l'affrontement et pour avoir approuvé un document aussi important que le communiqué commun.

La stratégie de consolidation de la paix doit être définie en Sierra Leone. Cela ne saurait être fait à New York ou n'importe où d'ailleurs en dehors du pays. Je me félicite donc de la nouvelle approche que la Commission de consolidation de la paix s'est engagée à prendre à sa prochaine session extraordinaire consacrée à la Sierra Leone. Nous espérons qu'à l'occasion de cette session, mercredi prochain, les États Membres appuieront l'ensemble des grandes initiatives locales en faveur de la consolidation de la paix, qui forment un ensemble intégré regroupant le

communiqué commun des partis politiques, le Programme pour le changement élaboré par le Gouvernement et la Vision commune définie par le système des Nations Unies.

La session extraordinaire viendra confirmer dans quelle mesure les responsabilités et les activités de la Commission de consolidation de la paix, ici à New York, et du Bureau intégré pour la consolidation de la paix, à Freetown, se renforcent mutuellement pour le bien de la Sierra Leone. Je saisis cette occasion pour remercier tout particulièrement le nouveau Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur John McNee, de la clairvoyance, de la vision et de l'esprit de direction dont il a fait montre pour organiser cette session extraordinaire.

Nous espérons que la session extraordinaire définira un cadre stratégique précis pour le développement et la consolidation de la paix en Sierra Leone en faisant du Programme pour le changement élaboré par le Gouvernement la stratégie de base qui guidera tous les efforts nationaux et internationaux à venir en faveur du développement. À cette fin, selon toute vraisemblance, la session extraordinaire appellera l'ensemble des États Membres à appuyer le Programme gouvernemental et à adapter en conséquence leurs programmes d'aide bilatéraux et multilatéraux. Par cette décision, la session extraordinaire aidera le Gouvernement à remplacer les quelque 32 stratégies nationales, bilatérales et multilatérales en place qui n'ont souvent aucun lien entre elles et ont compliqué les efforts de développement dans le passé. En mobilisant les efforts autour d'un document national unique, la Commission de consolidation de la paix ouvrira la voie au déroulement fructueux de la réunion sur la Sierra Leone que le Groupe consultatif organisera à Londres les 18 et 19 novembre prochains, avec l'aimable concours du Gouvernement britannique.

Dans sa résolution 1829 (2008), adoptée en août dernier, le Conseil de sécurité a demandé la mise en place d'un bureau pleinement intégré pour la consolidation de la paix en Sierra Leone. Pour y parvenir, nous avons mis au point une stratégie commune, à savoir la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone. Cette Vision commune rassemble le BINUCSIL et l'ensemble des 17 organismes, fonds et programmes de développement et d'aide humanitaire des Nations Unies présents en Sierra Leone. En parallèle au Programme pour le changement, la Vision commune s'étendra sur une

période de quatre ans, allant de 2009 à 2012, et devrait être dotée d'un budget d'un montant total de 350 millions de dollars.

Avec cette Vision commune, nous nous sommes efforcés d'explorer de nouvelles pistes, de mettre au point des approches novatrices et de créer des mécanismes conjoints de mise en œuvre. La Vision commune reflète les exigences particulières de l'effort de consolidation de la paix en Sierra Leone et rassemble en une seule stratégie le mandat politique confié par le Conseil de sécurité et les mandats en matière de développement et d'aide humanitaire des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Avec la Vision commune, l'ONU proposera une approche bien coordonnée, transparente et intégrée de la consolidation de la paix. Ce document précise comment le système des Nations Unies appliquera le mandat du Conseil de sécurité, appuiera les efforts de développement du Gouvernement et fera en sorte que nos efforts complètent l'ensemble des activités de développement menées par nos partenaires de développement internationaux.

La Vision commune non seulement comporte cinq priorités conjointes et concertées et des objectifs communs, mais identifie également les risques et définit des solutions possibles pour les atténuer. Avec ses 21 programmes, la Vision commune permettra au système des Nations Unies de mener des actions plus ciblées et définira plus clairement les responsabilités en matière de préparation, d'approbation et de mise en œuvre des programmes. Tous ces programmes sont clairement conformes au Programme pour le changement élaboré par le Gouvernement. La Vision commune comprend une série d'autres aspects novateurs, tels le Fonds d'affectation spéciale commun multidonateurs, une initiative conjointe de sensibilisation, un réseau conjoint de bureaux extérieurs régionaux, et un certain nombre de services communs d'appui.

Mercredi, nous présenterons notre Vision commune à la session extraordinaire et nous demanderons aux États Membres de nous fournir un appui politique et financier. Dans la mesure où, à bien des égards, la Vision commune est l'incarnation du mandat que nous a confié le Conseil lorsqu'il nous a demandé de créer une mission de consolidation de la paix pleinement intégrée en Sierra Leone, j'espère pouvoir également compter sur le ferme appui du Conseil.

En septembre, le Conseil devra décider d'une éventuelle prorogation de notre mandat et je crois que le moment est approprié pour mentionner quelques questions relatives au BINUCSIL qui pourront orienter les futurs débats du Conseil.

Le BINUCSIL fonctionne maintenant depuis neuf mois. Nous avons à présent en grande partie achevé la phase de mise en place et avons élaboré une stratégie commune de consolidation de la paix. L'accent se place donc désormais sur la mise en œuvre.

En passant du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone au BINUCSIL, nous avons recentré nos objectifs et réorienté nos approches de manière à mettre en place une organisation moins dominante et davantage axée sur les services et l'appui. Nous avons réduit les effectifs, qui sont passés de 350 à 70 membres, mais dans le même temps, nous avons étendu notre présence à l'intérieur du pays. Pour pouvoir fournir des conseils solides et viables sur les politiques à adopter, nous avons considérablement accru la proportion des administrateurs nationaux et internationaux dans les services organiques et réduit le nombre d'agents administratifs et d'appui. Pour illustrer le changement de comportement lié au passage d'une mission de maintien de la paix à une mission de consolidation de la paix, nous nous sommes réinstallés dans des locaux plus petits et moins coûteux, où l'atmosphère est plus amicale et moins solennelle.

En mettant en place le BINUCSIL, nous avons aussi pris grand soin de préserver le caractère temporaire du Bureau intégré pour la consolidation de la paix. Parallèlement à nos efforts visant à doter le BINUCSIL d'une structure plus forte, plus ciblée et plus organique, nous nous sommes efforcés de résister à la tentation de créer des structures permanentes ou de prendre des engagements à long terme qui risqueraient d'entraver une éventuelle stratégie de sortie, lorsque le Conseil de sécurité en aura décidé ainsi. C'est pourquoi les structures et les approches du BINUCSIL, grâce à leur intégration aux autres organismes des Nations Unies, sont conçues pour faciliter la transition vers une organisation plus traditionnelle des activités de développement, placée sous la direction d'un résident coordonnateur des Nations Unies.

Je voudrais m'arrêter là et remercier le Gouvernement et le peuple sierra-léonais de continuer de réserver au BINUCSIL ainsi qu'à moi-même un accueil si chaleureux en son sein. Les Sierra-léonais sont un peuple épris de paix, doux et charmant, et ils

sont fort bien représentés par leur très compétente Ministre des affaires étrangères, M^{me} Zeinab Hawa Bangura.

Je tiens également à remercier mes collègues de l'équipe de pays des Nations Unies en Sierra Leone pour tout leur appui et pour l'excellent esprit d'équipe qui existe entre nous. Enfin, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil, d'avoir eu la patience de m'écouter.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. von der Schulenburg pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur John McNee.

M. McNee (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de participer à la présente séance en ma qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix. Je crois que ces échanges de vues réguliers entre le Conseil et la Commission de consolidation de la paix favorisent une synergie accrue dans l'action des deux organes.

Pour commencer, je voudrais féliciter le Représentant exécutif du Secrétaire général du pénétrant exposé qu'il a prononcé aujourd'hui et de la grande efficacité avec laquelle il a dirigé la mission de renforcement de la paix des Nations Unies.

Aujourd'hui, je voudrais porter mon attention sur un certain nombre de faits nouveaux majeurs survenus en Sierra Leone et, en particulier, mettre en relief les résultats de la visite que j'ai effectuée récemment dans le pays, ainsi que les préparatifs de la session extraordinaire de haut niveau de la Commission de consolidation de la paix consacrée à la Sierra Leone. Les activités de la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone sont axées sur trois objectifs principaux : porter l'attention sur l'évolution de la situation sur le plan politique et en matière de sécurité; élargir la base des donateurs et renforcer la cohérence de l'appui international accordé à la Sierra Leone; et appuyer de nouvelles activités ou améliorer celles qui existent déjà dans les domaines prioritaires de la consolidation de la paix. Les efforts de la Commission de consolidation de la paix ont bénéficié d'un appui inébranlable de la part de Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUCSIL) sous la direction avisée du Représentant exécutif du Secrétaire général.

Les efforts déployés par la Commission en matière de plaidoyer et de mobilisation des ressources

aboutiront à la tenue à New York, le 10 juin, d'une session extraordinaire de haut niveau. Cet événement marquera également une nouvelle phase dans l'engagement de la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone et alignera ses activités sur les composantes « consolidation de la paix » du Programme pour le changement du Gouvernement.

En préparation de la session extraordinaire et pour évaluer directement les problèmes qui se posent à la Sierra Leone en matière de consolidation de la paix, je me suis rendu dans le pays du 20 au 24 avril. Au cours de cette visite, je me suis entretenu avec les dirigeants sierra-léonais, dont le Président, la Ministre des affaires étrangères et d'autres ministres, des membres de partis de l'opposition, la communauté diplomatique, la société civile et le système des Nations Unies. En plus de longues réunions tenues à Freetown, la mission s'est également rendue à Makeni, dans le nord, et, avec la Ministre des affaires étrangères, a inauguré un poste frontière entre la Sierra Leone et le Libéria. Les visites effectuées en dehors de la capitale ont été une très bonne occasion de mettre en lumière l'importance de la coopération sous-régionale et d'examiner les défis auxquels sont confrontées les zones rurales du pays.

Cette visite a confirmé que le Gouvernement sierra-léonais, avec l'aide de l'ONU et d'autres partenaires, a réalisé des progrès louables en vue de consolider la paix et la gouvernance démocratique. Toutefois, comme l'ont montré les événements survenus en mars, les acquis démocratiques impressionnants de la Sierra Leone demeurent précaires et pourraient facilement être réduits à néant. Des taux élevés de chômage parmi les jeunes, une corruption généralisée et la menace croissante du trafic illicite de stupéfiants augmentent le risque d'une rechute dans le conflit. Il y a encore du travail à faire pour consolider les réformes dans les secteurs de la justice et de la sécurité, en renforçant notamment les capacités et les prestations de la police du pays. La poursuite de l'appui international au renforcement de la capacité des institutions de l'État jouera également un rôle critique pour aider la Sierra Leone à relever ces défis et à s'engager sur la voie de la paix et de la prospérité économique.

Le Gouvernement sierra-léonais est bien conscient de ces problèmes et il a conscience que c'est à lui qu'incombe la responsabilité principale d'y remédier. Les événements de mars, qui sont le pire exemple de violence à motivation politique survenue

depuis la fin de la guerre civile, ont été suivis, comme vient de l'expliquer M. von der Schulenburg, d'une action louable et opportune de la part du Président de la Sierra Leone et des principaux dirigeants des deux grands partis politiques. Les partenaires internationaux, et en particulier le BINUCSIL, ont également joué un rôle clef en appuyant les efforts du Gouvernement pour rétablir l'ordre et en facilitant une issue fructueuse du dialogue entre les deux partis.

Le communiqué commun signé le 2 avril par les deux principaux partis politiques constitue une base globale à l'amélioration du dialogue entre les partis, au renforcement de la gouvernance démocratique et à la réforme des principales institutions nationales. Ce communiqué commun est non seulement une réalisation notable pour la Sierra Leone, mais il pourrait également servir de modèle utile pour des pays se trouvant dans des circonstances similaires. Le communiqué commun montre sans équivoque que les divergences politiques qui existent au sein de systèmes démocratiques peuvent et doivent être réglées de manière pacifique.

L'adhésion aux accords exprimée dans le communiqué exigera non seulement la volonté politique des deux partis, mais aussi l'appui continu de la communauté internationale. Le 6 avril, dans une déclaration où elle se félicite du communiqué commun, la Commission de consolidation de la paix a encouragé les deux partis politiques à maintenir l'esprit de réconciliation qui a régné pendant leur dialogue et a appelé toutes les parties intéressées à veiller à un suivi opportun et effectif du communiqué commun.

Il est également d'une importance critique que l'ONU et les autres acteurs continuent de fournir des ressources pour la mise en œuvre du communiqué commun. Dans ce contexte, je voudrais souligner le rôle catalyseur joué par le Fonds pour la consolidation de la paix, qui a assuré en temps voulu un appui financier à la suite des événements de mars.

La session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix non seulement maintiendra la dynamique et le soutien politiques nécessaires à la publication du communiqué commun, mais aussi ralliera l'appui au Programme pour le changement du Gouvernement, qui a été lancé par le Président Koroma en mai. Le Programme pour le changement constitue un cadre national solide pour la croissance, le développement économique et la consolidation de la paix. Il définit une stratégie claire pour une action

nationale et un appui international. Ainsi, le futur engagement de la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone sera aligné sur les éléments de la consolidation de la paix du Programme pour le changement. La Commission continuera également de préconiser une plus grande coopération régionale, dont le renforcement des institutions sous-régionales et la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits de l'homme. Au cours de la session extraordinaire qui se tiendra cette semaine, la Commission appellera tous les Etats Membres et les partenaires internationaux à reconnaître que le Programme pour le changement constitue la stratégie nationale centrale de la Sierra Leone et à lui accorder en conséquence leur appui.

La session extraordinaire sera également l'occasion de mettre en lumière le travail accompli par le système des Nations Unies en Sierra Leone et de mobiliser l'appui en faveur de la Vision commune des Nations Unies. À notre avis, cette Vision commune constitue une innovation importante dans la démarche adoptée par l'ONU vis-à-vis de la consolidation de la paix et offre une base solide à l'Organisation pour lui permettre de mener à bien son mandat intégré de consolidation de la paix dans le pays. La Commission de consolidation de la paix appuiera également la mobilisation des ressources en faveur de la Vision commune en lançant, à la session extraordinaire cette semaine, un fonds d'affectation spéciale multidonateurs. J'ai bon espoir que la mise en œuvre effective de la Vision commune des Nations Unies, sous la direction du Représentant exécutif du Secrétaire général, fera une véritable différence dans la vie des Sierra-léonais et consolidera la paix durablement acquise dans le pays.

La consolidation de la paix en Sierra Leone continue d'exiger une action collective et opportune. Tant la session extraordinaire de haut niveau de la Commission le 10 juin que la réunion du Groupe consultatif qui doit avoir lieu au mois de novembre seront pour les partenaires internationaux des occasions importantes de renouveler leur engagement en faveur de la Sierra Leone. Je suis certain que, compte tenu des personnalités qui dirigent le Gouvernement et de l'appui continu de la communauté internationale – dont celui du Conseil de sécurité –, il sera possible de relever les derniers défis qui se posent à la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur McNee pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone.

M^{me} Bangura (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant tout vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Je tiens également à vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'invitation que vous m'avez faite de participer à ce débat public sur le deuxième rapport trimestriel du Secrétaire général (S/2009/267) sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL).

Je voudrais d'emblée dire toute la gratitude de S. E. le Président Ernest Bai Koroma, ainsi que celle du Gouvernement et du peuple sierra-léonais, aux membres du Conseil pour leur engagement continu en faveur de la Sierra Leone et pour la façon dont ils ont assuré de manière périodique le suivi et le bilan des événements actuels dans le pays, afin de veiller à ce que le processus de consolidation de la paix reste sur la bonne voie.

Ma délégation remercie également le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour son rapport très complet sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) au cours de ces quatre derniers mois. Nous reconnaissons, avec gratitude, son exceptionnelle contribution à la consolidation de la paix durement acquise par notre pays et son aide pour nous mettre sur la voie d'un développement et d'une croissance économique durables. Nos remerciements vont également au Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, le Représentant permanent du Canada, l'Ambassadeur John McNee, pour son dévouement et son attachement à maintenir la dynamique lancée par son prédécesseur, le Représentant permanent des Pays-Bas, l'Ambassadeur Frank Majoor.

Nous nous félicitons de l'engagement, du dévouement et du dynamisme du Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Michael von der Schulenburg, ainsi que de la famille des Nations Unies dans son ensemble, tout comme de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux sur le terrain, pour leur précieuse contribution à la recherche d'une paix et d'une stabilité durables en Sierra Leone.

Le présent rapport entérine la décision du Conseil de sécurité d'adopter la résolution 1829 (2008)

établissant le BINUCSIL en vue d'engager le Gouvernement à mettre en œuvre le Cadre de coopération pour la consolidation de la paix en Sierra Leone. Nous souscrivons aux constatations du rapport pour ce qui est des nombreux défis qui y sont énumérés et reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire pour continuer à jeter les bases d'une paix et d'un développement durables.

Nous avons parcouru un long chemin et il va sans dire que les récents processus électoraux entrepris dans le pays au cours des sept dernières années, et acclamés de par le monde depuis la réalisation de la paix ne doivent pas être considérés comme une fin en soi. Nous sommes heureux de réaffirmer qu'avec l'appui de la famille des Nations Unies ainsi que celui de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, notre gouvernement a franchi des étapes importantes dans la voie de la consolidation de la paix. La sécurité s'est beaucoup améliorée dans le pays, ce qui a créé un climat favorable permettant à la population de vaquer à ses occupations quotidiennes et d'améliorer sa qualité de vie sans crainte et sans entrave.

De nombreuses dispositions de la Commission Vérité et réconciliation sont appliquées pour s'attaquer aux causes profondes du conflit qui a duré 10 ans et a infligé au pays des blessures profondes. En ce qui concerne le processus de révision de la Constitution, le Cabinet a examiné le rapport et l'a transmis au sous-comité compétent présidé par le Procureur général, étant donné que la plupart des aspects restants consistent en des questions liées à des clauses inamovibles de la Constitution. Nous avons fait d'importants progrès dans la promotion des principes fondamentaux des droits de l'homme et dans la restauration de la primauté du droit en tant que conditions préalables à la stabilité politique, à la prospérité économique et aux valeurs sociales, ainsi que dans la promotion d'un changement général positif, thème qui sous-tend le Programme pour le changement; cadre stratégique concis défini par le Président pour parvenir à des résultats plus rapides et plus durables dans notre processus national de relèvement et de consolidation de la paix.

Le Programme pour le changement souligne les domaines d'intervention prioritaires. Ceux-ci comprennent, entre autres, les investissements dans le secteur de l'énergie, l'agriculture, les transports et les communications, certains aspects de la politique sociale tels que la santé et l'éducation, ainsi que les infrastructures. Ce cadre de politiques générales est axé

sur le développement du secteur privé et la stabilité macroéconomique. Le Gouvernement salue également la Vision commune de la famille des Nations Unies et appuie sans réserve ce cadre qui offre une stratégie viable et vient en complément du Programme pour le changement.

Le Fonds monétaire international a récemment loué les réformes économiques et structurelles qui ont permis de maintenir la stabilité macroéconomique mais a déploré le manque de marge budgétaire suffisante pour financer ses programmes de développement et de lutte contre la pauvreté.

Nous nous félicitons de la décision collective prise par le Gouvernement et la Commission de consolidation de la paix pour la Sierra Leone d'organiser une session extraordinaire de haut niveau sur la Sierra Leone, le 10 juin, pour mobiliser l'appui et les ressources qui serviront à la mise en œuvre du Programme pour le changement et de la Vision commune dans la poursuite des objectifs du Cadre de coopération pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

L'atmosphère politiquement chargée qui s'est traduite par de l'acrimonie et de la violence entre les partisans du All People's Congress au pouvoir et du principal parti d'opposition, le Sierra Leone's Peoples Party, pendant le mois de mars à Freetown, et dans le district de Pujehun, était certainement un test pour éprouver l'endurance quant à la solidité de notre jeune et fragile démocratie. À cet égard, le Président s'est sincèrement félicité de l'initiative opportune et délibérée prise par le Représentant exécutif du Secrétaire général de réunir les deux partis pour les amener à signer un communiqué commun, le 2 avril 2009, en présence du Président, des ministres et des membres du corps diplomatique. Cette approche novatrice exemplaire du règlement des conflits a contribué énormément à revigorer notre jeune et fragile démocratie ainsi que notre processus de réconciliation nationale. Une mesure immédiate prise par le Gouvernement depuis a été d'interdire les stations de radio qui incitaient à des accrochages qui avaient mené à la dégradation de la situation sécuritaire.

Nous sommes extrêmement reconnaissants de l'engagement sans faille du Conseil dans notre sous-région, en particulier dans le bassin du fleuve Mano, et insistons sur la nécessité de renforcer l'Union du fleuve Mano, tout d'abord dans ses efforts de consolidation de la paix en Sierra Leone, au Libéria et

en Côte d'Ivoire, et ensuite pour appuyer le processus de transition démographique dans la République de Guinée voisine.

Je voudrais terminer mon intervention en demandant la participation active du Conseil à la réunion de haut niveau du 10 juin au niveau requis. Je voudrais également renouveler notre appel à l'appui, à la compréhension et à la patience soutenus du Conseil.

Pour terminer, je souhaite rassurer le Conseil sur la détermination de mon gouvernement à maintenir l'élan sur la voie du relèvement national et de la consolidation de la paix en luttant pour surmonter les problèmes socioéconomiques qui subsistent en Sierra Leone et assurer son développement futur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Zainab Hawa Bangura pour son exposé.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue à la Ministre des affaires étrangères au Conseil aujourd'hui et la remercier de son utile exposé. Nous saluons également le rapport du Secrétaire général (S/2009/267) ainsi que l'exposé que vient de faire son Représentant exécutif, M. Von der Schulenburg. Nous saluons également et appuyons fermement le travail effectué par l'Ambassadeur McNee pour préparer la session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix qui doit se tenir mercredi. Nous encourageons tous les États Membres à offrir leur plein appui à cette réunion.

Comme nous l'avons entendu, la Sierra Leone accomplit des progrès dans la manière dont elle fait face aux menaces immédiates à sa paix et à sa sécurité. Le Programme pour le changement du Président reconnaît que le développement requiert une société stable, sûre et pacifique. La combinaison d'un leadership national et d'un appui international constant est indispensable pour consolider les acquis obtenus depuis la fin de la guerre. Les progrès réalisés sur la voie de la création d'un secteur de la sécurité efficace et indépendant, qui a gagné la confiance de la population qu'il est censé servir, sont particulièrement importants.

La sécurité, la bonne gouvernance et l'état de droit sont les piliers qui servent d'assise à tout le reste. C'est pourquoi l'explosion de violence politique au mois de mars étaient une réminiscence malvenue des

divisions qui ont marqué le passé de la Sierra Leone, ainsi que du rôle et du pouvoir que peuvent avoir les médias dans la propagation de l'intolérance politique. Nous félicitons M. Von der Schulenburg pour le rôle important qu'il a joué dans l'élaboration de la réponse de la communauté internationale à ces événements.

Le communiqué commun des partis politiques a donné une vision claire quant au rôle politique et au profil du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Il importe maintenant de s'assurer que les institutions nationales parviendront à la maturité politique nécessaire pour assumer cette fonction essentielle à l'avenir.

Peut-être est-il trop tôt pour dire si l'on a évité un retour éventuel au conflit ou si l'adoption d'un communiqué commun et les mesures qu'il contenait offriront une solution durable aux divisions et aux tensions qui ont mené à la violence – même si, bien sûr, nous espérons que cela sera le cas. Il faut maintenir la pression pour faire respecter les engagements du communiqué commun.

En ce qui concerne le BINUCSIL, nous constatons avec préoccupation qu'à partir de la fin du mois de juin, il n'aura atteint – selon les prévisions – qu'un peu plus de 70 % des effectifs autorisés, et nous serions reconnaissants d'avoir de plus amples informations quant à ce qui est fait pour s'assurer, au moins, que des experts compétents sont en poste dans tous les secteurs clefs.

En ce qui concerne les différents objectifs, nous notons qu'ils ont été définis en conformité avec les domaines prioritaires 1 + 4 de la Vision commune. Il importe que les services organiques responsables de chaque domaine se mettent au travail. Il est normal que les objectifs soient ambitieux. Nous devons également garder à l'esprit le type de mission que nous souhaitons remplir à plus long terme et la manière dont le BINUCSIL pourrait y parvenir. Les plans actuels semblent être stables jusqu'en 2012, mais l'avenir nous dira si le BINUCSIL est sur la bonne ou la mauvaise voie.

Le rapport établit des mesures initiales pour intégrer les organismes, programmes et fonds des Nations Unies et pour partager les locaux et les coûts. Nous nous en félicitons, mais nous pensons que des défis plus redoutables nous attendent. Les bureaux extérieurs proposés seront une bonne plate-forme pour un travail conjoint, mais ils n'en sont pas une garantie.

Cela requiert des compromis et une volonté d'adaptation de la part de toutes les institutions ainsi que leur participation dans la Vision commune de l'ONU, notamment de l'UNICEF et du Programme des Nations Unies pour le développement. Toute hésitation à cet égard pourrait en fin de compte saper toute l'action de l'ONU et faire que l'Organisation ne se disperse de nouveau dans des projets non coordonnés, concurrents et souvent mal ciblés. Nous aimerions donc en savoir plus sur ce qu'on peut faire de nouveau pour que les partenaires de l'ONU soient liés par la Vision commune.

M. Kafando (Burkina Faso): Je voudrais remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général pour le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix pour leurs exposés très instructifs. Je salue la présence parmi nous de la Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, M^{me} Zainab Hawa Bangura, et je la remercie de sa déclaration.

L'amélioration de la situation d'ensemble en Sierra Leone est pour nous évidemment un motif de satisfaction, même si les vagues de violence et d'intolérance politiques des mois de mars et d'avril 2009 appellent à plus de vigilance toute la classe politique pour préserver les acquis du processus politique et de consolidation de la paix. Nous tenons, à cet égard, à saluer l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve les dirigeants du parti au pouvoir et le principal parti d'opposition, qui a permis la signature du communiqué commun du 2 avril 2009. Nous les exhortons à respecter les engagements qu'ils ont pris, et à mettre en place des mécanismes de surveillance et d'alerte pour prévenir de tels incidents. Nous encourageons les leaders des principaux partis politiques à maintenir le cours du processus de réconciliation nationale et d'instauration de la confiance, et à assurer une concertation permanente sur les questions politiques majeures.

Nous voudrions saluer le leadership du BINUCSIL, avec l'appui de certains pays, à l'occasion de ces événements et du processus de négociation du communiqué commun. Nous souhaitons que la communauté internationale soutienne les parties dans la mise en œuvre de leurs engagements, en particulier le renforcement des institutions nationales en charge de la sécurité, de la justice et des questions électorales, ainsi que l'intégration des ex-combattants.

Nous sommes encouragés par la volonté du Gouvernement sierra-léonais de promouvoir le bien-être socioéconomique du peuple sierra-léonais, à travers une bonne gouvernance politique et économique et la lutte contre la corruption, et, de ce point de vue, nous sommes rassurés par la déclaration que vient de faire la Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone.

Malheureusement, en dépit des efforts déployés par le Gouvernement sierra-léonais, le pays reste confronté à des défis qui pourraient remettre en cause les importants acquis obtenus. Il s'agit notamment, et comme le reconnaissent les autorités elles-mêmes dans le Programme pour le changement, de la vulnérabilité du tissu socioéconomique, qu'accentue la crise financière internationale, de la cherté du coût des produits de première nécessité, à laquelle se greffent le chômage et le sous-emploi des jeunes, de la recrudescence du trafic de drogue et de la criminalité transnationale organisée. Par conséquent, les efforts doivent se poursuivre pour faire face à ces défis. En particulier, nous encourageons le BINUCSIL et les partenaires internationaux à appuyer le programme d'autonomisation et d'emploi des jeunes.

Nous sommes confiants que la politique de bonne gouvernance entreprise par les autorités sierra-léonaises offre les garanties de mobilisation des ressources naturelles dont dispose le pays pour financer ses chantiers de développement. Nous exhortons la communauté internationale à continuer de soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de son programme de consolidation de la paix, de reconstruction et de relèvement économique.

La Sierra-Leone d'après conflit est sur la voie du relèvement. À ce titre, il est réconfortant de constater qu'en matière de consolidation de la paix, des progrès significatifs ont été enregistrés sur le terrain, avec la contribution du BINUCSIL, de la Commission de consolidation de la paix, et des partenaires bilatéraux et multilatéraux de la Sierra Leone. Nous encourageons le BINUCSIL à maintenir une étroite collaboration avec la Commission de consolidation de la paix, que nous exhortons à son tour à soutenir la mise en œuvre du Programme pour le changement. À cet effet, nous espérons que la session spéciale de haut niveau de la Commission de consolidation de la paix, consacrée à la consolidation de la paix en Sierra Leone, qui est prévue dans quelques jours, le 10 juin 2009, permettra d'adopter une stratégie commune.

Il convient de saluer le soutien important qu'apporte le Fonds pour la consolidation de la paix, qui a permis l'exécution de nombreux projets, et de saluer également l'appui financier qui vient d'être octroyé à la Sierra Leone dans le cadre de la mise en œuvre du communiqué commun du 2 avril 2009.

Une attention toute spéciale va être accordée à la mise en chantier du Programme pour le changement et la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone, dont l'objectif, comme on le sait, est de conjuguer la croissance économique et le développement humain durable. Pour plus d'efficacité des actions de soutien au peuple sierra-léonais, nous réitérons l'importance d'une étroite coopération entre le BINUCSIL et les organisations et autres institutions sous-régionales, en d'autres termes, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du fleuve Mano, les partenaires internationaux et les autres missions des Nations Unies en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, l'on devrait porter plus d'égards aux domaines suivants : l'appui aux programmes de relèvement économique; le renforcement des capacités des institutions chargées de la sécurité ainsi que de la lutte contre le trafic de drogue et de la criminalité organisée en Sierra Leone; la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation, notamment par un appui constant au programme d'indemnisation des victimes du conflit; et l'appui aux programmes de bonne gouvernance politique et de renforcement des institutions démocratiques.

Nul ne peut le nier, le processus de consolidation de la paix en Sierra Leone progresse, et de façon satisfaisante, mais à condition que l'élan et le sursaut national se poursuive et que le peuple et les autorités sierra-léonaises restent profondément engagés à assumer leur part de responsabilité. Nous sommes convaincus que la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix, sauront les accompagner sans réserve, comme d'ailleurs le font déjà la CEDEAO et l'Union africaine.

M^{me} DiCarlo (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, souhaiter la bienvenue au Conseil à M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, et la remercier de ses observations. Je voudrais également remercier le Représentant exécutif von der Schulenburg pour son

rapport et l'Ambassadeur McNee, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, de son exposé.

Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) a été lancé en octobre 2008 en tant que programme pilote reflétant l'évolution de la réflexion de la communauté internationale quant à la meilleure manière de faciliter la transition d'une opération de maintien de la paix réussie – la Mission d'assistance des Nations Unies en Sierra Leone – à la consolidation de la paix. Le BINUCSIL et la Sierra Leone ont des défis redoutables à relever. L'intolérance politique, le chômage des jeunes et le trafic de stupéfiants représentent un mélange explosif en Sierra Leone. Toutefois, le pays réchappe à ces défis et poursuit la consolidation de la paix qui se maintient depuis la fin du conflit, il y a sept ans. Le BINUCSIL s'est révélé être un important facilitateur de la transition démocratique en Sierra Leone, récemment grâce à son appui aux autorités nationales dans leurs efforts pour mettre un terme à la violence politique et à sa médiation entre les deux principaux partis qui a conduit au communiqué commun.

Les États-Unis félicitent M. von der Schulenburg pour sa contribution, ainsi que celle de son équipe, en Sierra Leone, contribution qui sera très importante pour modeler l'effort de la communauté internationale dans son ensemble pour mettre au point des pratiques optimales propres à assurer la continuité du processus entre maintien de la paix et consolidation de la paix. Nous tenons également à exprimer notre ferme appui à l'Ambassadeur McNee et aux efforts déployés par la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone.

Je tiens à faire quelques remarques sur la situation en Sierra Leone et le rôle de l'ONU dans ce pays. Premièrement, tout en félicitant tous les partis pour avoir signé le communiqué commun le 2 avril et en appuyant le rôle de facilitateur du dialogue prévu que tient actuellement le BINUCSIL, nous rappelons aux deux principaux partis politiques, le All People's Congress (APC) et le Sierra Leone People's Party, que la communauté internationale attend d'eux qu'ils mettent en œuvre le communiqué. Nous sommes encouragés par la réponse des dirigeants politiques sierra-léonais et nous nous félicitons des gestes de bonne volonté du Président Koroma et du chef de l'opposition, John Benjamin. De telles mesures sont importantes pour parvenir à une réconciliation sur le

long terme. Nous sommes également encouragés par la vision générale de l'avenir de la Sierra Leone qui figure dans le Programme pour le changement du Président Koroma et sa stratégie de réduction de la pauvreté.

Deuxièmement, nous tenons à reconnaître le travail réalisé par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Alors que le Tribunal est sur le point de mener à son terme le procès de Charles Taylor et les procédures d'appel pour toutes les autres affaires, les États-Unis appuient pleinement les efforts du Tribunal visant à transférer ses connaissances institutionnelles aux autorités sierra-léonaises, comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/267). Nous pensons qu'il est important pour le mûrissement démocratique actuel de la Sierra Leone que tous les enseignements du passé soient pleinement assimilés, et le Tribunal spécial a beaucoup à offrir à cet égard.

Troisièmement, je voudrais mentionner un aspect du mandat du BINUCSIL, tel qu'énoncé dans la résolution 1829 (2008) du Conseil de sécurité, qui souligne qu'il est essentiel que le système des Nations Unies appuie et coopère pleinement avec le BINUCSIL. Nous nous félicitons à cet égard de la mise au point de la Vision commune du BINUCSIL et de l'équipe de pays des Nations Unies, en tant que schéma directeur pour le rôle que jouera à l'avenir le système des Nations Unies dans la consolidation de la paix en Sierra Leone. Nous attendons avec intérêt que la Commission de consolidation de la paix l'examine avec soin le 10 juin.

Nous sommes conscients des nombreux risques qui menacent la Sierra Leone alors qu'elle cherche à instaurer une paix durable. Pour terminer, je tiens à insister sur un de ces risques, celui du trafic des stupéfiants. Nous notons avec préoccupation qu'il est de plus en plus souvent signalé que l'Afrique de l'Ouest sert de zone de transbordement pour le commerce illicite des stupéfiants. À cet égard, nous nous félicitons des mesures importantes adoptées par le Gouvernement sierra-léonais pour lutter contre le trafic des stupéfiants sur son territoire. La récente condamnation de 18 personnes pour l'introduction en contrebande de plus de 700 kilogrammes de cocaïne dans le pays a envoyé un message fort aux trafiquants de stupéfiants. Les Sierra-léonais ne toléreront pas que leur pays serve de refuge sûr aux trafiquants de stupéfiants. Nous nous félicitons également des efforts déployés par le BINUCSIL pour renforcer l'équipe spéciale commune de lutte contre les stupéfiants.

M. de Rivière (France) : Je tiens, à mon tour, à remercier la Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone pour son intervention, ainsi que le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. von der Schulenburg, et l'Ambassadeur McNee pour leurs présentations très instructives sur les travaux du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et ceux de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

La situation en Sierra Leone demeure fragile, mais sous contrôle. Comme le Secrétaire général dans son rapport (S/2009/267), nous saluons les efforts fructueux qui ont été déployés par le Président Koroma et les partis politiques sierra-léonais pour surmonter leurs divergences et mettre un coup d'arrêt au cycle de la violence. La conclusion du communiqué commun du 2 avril est pour nous un acte clef dans les relations entre le All People's Congress au pouvoir et le Sierra Leone People's Party. Ce dénouement est un nouvel exemple de la volonté des Sierra-Léonais de poursuivre dans la voie de la paix et de la démocratie.

Nous demeurons sérieusement préoccupés par le développement du trafic de drogue dans la sous-région et de son impact déstabilisateur sur les États les plus fragiles. La France salue, à cet égard, les progrès réalisés par la Sierra Leone pour renforcer son dispositif de lutte contre ce trafic et les importantes condamnations qui en ont résulté. Sur cette thématique, nous souhaitons un renforcement de la coopération. La France est prête à appuyer l'action de l'ONU en ce sens, qui pourrait tirer parti de l'expertise et de l'assistance apportées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la lutte contre la drogue en Afrique de l'Ouest. Des progrès ont également été réalisés pour le renforcement de la bonne gouvernance. Il s'agit là d'un aspect crucial pour le développement économique et social de ce pays. Nous restons en revanche préoccupés par la question des violences sexuelles.

La communauté internationale doit rester mobilisée en appui du processus de consolidation de la paix en Sierra Leone. Nous nous réjouissons de la coopération fructueuse du Gouvernement avec la Commission de consolidation de la paix et attendons à cet égard avec intérêt les conclusions de la réunion spéciale qui se tiendra après-demain. Nous encourageons les partenaires de la Sierra Leone à maintenir leur engagement en soutien à la mise en œuvre du Programme pour le changement du Président

Koroma et de la Vision commune du système des Nations Unies en Sierra Leone qui énonce les objectifs clefs du processus de consolidation de la paix. Nous nous félicitons à cet égard du développement d'une série de repères et de critères pour la mise en œuvre opérationnelle de ce document.

Pour terminer, nous invitons le BINUCSIL à continuer dans cette voie à la mise en œuvre de son mandat.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous tenons également à saluer la présence de M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone. Nous avons écouté attentivement son intervention d'aujourd'hui. Nous remercions également M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général en Sierra Leone, et l'Ambassadeur John McNee, en sa qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, pour leurs exposés de ce matin.

Nous remercions M. von der Schulenburg pour les efforts qu'il a déployés dans une situation aussi complexe que celle que connaît la Sierra Leone. Et, comme il s'agit de la première fois que l'Ambassadeur McNee se présente devant le Conseil de sécurité en cette qualité, nous voudrions également le féliciter pour son accession à la présidence de la formation et pour le travail très actif qu'il a réalisé depuis cette accession.

Nous pensons qu'il importe d'insister sur les efforts des acteurs engagés dans la lutte contre les problèmes socioéconomiques que connaît le pays grâce à la mise en œuvre de mesures concrètes dans les secteurs économique et social, en particulier la mise en marche de stratégies de développement de l'agriculture et de la production nationale, le programme d'emploi des jeunes et les divers programmes de formation de la force de police dans le but d'instaurer l'état de droit.

Nous pensons qu'il importe également de souligner l'importance de la mise en marche de la stratégie de développement du secteur privé pour encourager les activités commerciales qui entraîneront, à leur tour, un développement socioéconomique et la création d'emplois. Ces efforts jetteront sans aucun doute les bases nécessaires pour prévenir et résoudre les conflits et contribueront au développement de la population.

Nous voudrions toutefois exprimer notre préoccupation suite aux incidents de violence politique et à l'intolérance qui ont eu des conséquences négatives sur le processus démocratique naissant du pays. Nous voudrions attirer l'attention sur le rôle joué par les médias, notamment par les stations radio des partis politiques incitant à la violence. Il s'agit là d'un signe révélateur des attitudes dominantes qui existent dans le pays au sein des principales forces politiques et nous pensons que le rôle des médias doit être surveillé, car il joue un rôle essentiel dans le processus de consolidation de la paix dans le pays.

À cet égard, il nous semble également essentiel de mettre en œuvre les recommandations de la Commission Vérité et réconciliation qui revêtent une importance toute particulière pour veiller à ce que les erreurs du passé ne soient pas répétées. De même, nous reconnaissons le travail positif accompli par le Tribunal spécial et son importante contribution à la justice transitionnelle dans le pays.

Nous estimons qu'il est indispensable que le Gouvernement reprenne le processus inachevé de révision de la Constitution en mettant en place un dialogue transparent et ouvert à tous pour atteindre l'objectif ultime de consolider l'institutionnalisation de l'état de droit, des droits de l'homme et du système démocratique.

Par ailleurs, nous sommes également préoccupés de voir que dans le contexte de la mondialisation du crime organisé, la Sierra Leone est de plus en plus utilisée comme plaque tournante pour le trafic des drogues et le trafic illicite des armes. Nous jugeons donc crucial que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) renforce l'appui qu'il prête au Gouvernement sierra-léonais pour promouvoir le dialogue et la coordination avec les autres pays de la région en vue de combattre le trafic des drogues et le trafic des armes grâce à une approche fondée sur la responsabilité partagée face à ce qui constitue une menace pour la sécurité et la stabilité de la région, sachant qu'une telle démarche sera difficilement fructueuse sans l'appui de la communauté internationale.

Ma délégation attend avec intérêt la tenue de la session extraordinaire de haut niveau que la Commission de consolidation de la paix va consacrer à la Sierra Leone le mercredi 10 juin. Selon nous, il est très important que cet événement permette d'accroître

l'attention que la communauté internationale porte à la Sierra Leone afin de susciter un appui suffisant en faveur du communiqué commun du 2 avril, de mobiliser les ressources économiques nécessaires pour mettre en œuvre la Vision commune des Nations Unies pour la Sierra Leone et de lancer le Fonds d'affectation spéciale commun multidonateurs des Nations Unies. De même, nous attachons une grande importance au ferme appui que cette session pourra susciter en faveur du Programme pour le changement, initiative destinée à lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement socioéconomique, qui guidera l'action du Gouvernement jusqu'en 2012.

Le rapport du Secrétaire général (S/2009/267) dont nous sommes saisis aujourd'hui expose les avancées politiques très encourageantes enregistrées ces dernières semaines, mais souligne également la fragilité de la situation dans le pays. L'un des éléments qui revient en permanence dans le rapport est la nécessité de maintenir un effort soutenu pour consolider les acquis, d'une part, et d'accorder un vaste appui politique aux initiatives lancées par la Sierra Leone elle-même, de l'autre.

Nous estimons qu'il est indispensable que le BINUCSIL continue d'accompagner le dialogue politique compte tenu des signes de désaccord entre les partis politiques et des risques de violence qui persistent, et qu'il réussisse, dans le même temps, à appuyer ce processus afin d'avancer sur la voie de la réconciliation nationale et de la consolidation de la démocratie.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*): Je voudrais saluer la participation de M^{me} Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, à la séance d'aujourd'hui. Je tiens à remercier M. von der Schulenburg de son très utile exposé.

La récente explosion de violence entre les sympathisants des divers partis politiques, en mars, est venue nous rappeler que la situation en Sierra Leone demeure fragile. Toutefois les efforts de réconciliation du All People's Congress et du Sierra Leone People's Party ont conduit à la publication, le 2 avril, d'un communiqué commun pour prévenir une escalade de la violence. Nous nous félicitons de constater une certitude croissante qu'une culture de prévention des conflits s'enracine dans le pays. Nous espérons sincèrement que la tendance en faveur de la réconciliation va se poursuivre.

Nous nous félicitons également de constater que le Représentant exécutif a joué un rôle de médiateur déterminant lors de l'explosion de violence et a appuyé les efforts déployés par les partis pour s'accorder sur un communiqué commun. Cette évolution montre clairement qu'une présence appropriée de l'ONU sur le terrain, dotée d'une équipe dirigeante forte, aura une influence sur la situation de consolidation de la paix après le conflit.

Nous sommes vivement persuadés qu'il est possible de parvenir à la fois à la stabilité politique, à une paix durable et au développement socioéconomique. Le volet consolidation de la paix dans la quête du développement revêt une importance capitale pour la stabilité politique de nombreux pays, y compris la Sierra Leone.

Pour éviter toute résurgence du conflit, la population doit constater des changements visibles dans sa vie quotidienne. Nous saluons par conséquent l'esprit de direction dont a fait montre le Président Koroma en élaborant la stratégie de développement connue sous le nom de Programme pour le changement. Nous espérons sincèrement que des actions efficaces seront mises en œuvre dans les domaines prioritaires énoncés dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/267).

En particulier, je voudrais insister sur l'importance que revêt le problème du chômage des jeunes. C'est là une source de grave préoccupation car, si on ne s'y attaque pas, ce problème risque de compromettre les efforts de développement et de consolidation de la paix. Il importe d'axer les efforts sur les possibilités de création d'emplois, en recourant à toutes les mesures politiques à disposition, y compris les actions bilatérales et multilatérales. Il faut créer les conditions nécessaires à la nomination d'un commissaire à la jeunesse, afin que la jeune génération ait espoir dans l'avenir. Il est également essentiel que la stratégie de développement soit mise en œuvre de manière efficace, grâce à la bonne gouvernance et à l'institutionnalisation de l'état de droit.

Le nouveau partenariat entre le Japon et la Sierra Leone est axé sur l'aide visant à accroître l'autosuffisance alimentaire grâce au développement agricole, rural et à celui des infrastructures dans la capitale et à ses abords. Ces efforts sont pleinement conformes à l'initiative du Président Koroma. La crise financière mondiale touche plus sévèrement les pays vulnérables, en particulier ceux en situation de

consolidation de la paix après un conflit. Nous devons continuer d'appuyer le développement durable et la consolidation de la paix en Sierra Leone de toutes les manières possibles.

La Commission de consolidation de la paix a un rôle indispensable à jouer dans ces efforts. Nous nous félicitons vivement du fait que le Gouvernement canadien ait accepté de présider la formation Sierra Leone. Nous remercions le Président de la formation, l'Ambassadeur McNee, de son engagement personnel et du premier rapport qu'il a présenté au Conseil aujourd'hui.

Le rôle consultatif et de surveillance joué par la Commission de consolidation de la paix va s'avérer fondamental pour que la stratégie intégrée de consolidation de la paix et la Vision commune donnent des résultats. Nous sommes heureux que la stratégie intégrée ait fait de l'énergie, et en particulier de l'approvisionnement en électricité, l'une de ses cinq priorités. C'est une innovation en matière de stratégies de consolidation de la paix, qui sont traditionnellement axées sur la sécurité et l'état de droit, entre autres. Mais la population doit avoir accès à l'électricité pour prendre réellement conscience que la paix est revenue. Nous espérons que le BINUCSIL continuera de coopérer étroitement avec la Commission de consolidation de la paix.

La session extraordinaire que la Commission de consolidation de la paix consacra à la Sierra Leone le 10 juin sera une bonne occasion de faire le point des progrès accomplis et de recenser les défis à venir. Nous encourageons le Gouvernement sierra-léonais et la communauté internationale à tirer le meilleur parti possible du rôle de catalyseur joué par la Commission afin de mobiliser les ressources politiques et financières nécessaires, auprès non seulement des donateurs traditionnels mais aussi de nouveaux partenaires.

Le Conseil de sécurité, avec la Commission de consolidation de la paix, a la responsabilité importante d'appuyer les efforts du Gouvernement et du peuple sierra-léonais pour réussir le passage du maintien de la paix à la consolidation de la paix.

Pour terminer, la consolidation de la paix en Sierra Leone contribuera à la stabilité non seulement de la Sierra Leone, en tant que pays et nation, mais aussi de toute la sous-région. Nous sommes fermement convaincus que la coopération régionale, avec l'aide de l'ONU et des organisations régionales, notamment la

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, est un élément déterminant pour le succès de la consolidation de la paix. Le BINUCSIL joue un rôle crucial dans cet effort. Nous espérons sincèrement que le Secrétariat mettra tout en œuvre pour pourvoir rapidement les postes clefs à la mission.

La coopération régionale revêt une importance cruciale dans des domaines comme la lutte contre le trafic des drogues, le commerce des armes légères et le crime organisé. Nous espérons qu'elle enregistrera de nouvelles avancées. Le Japon est déterminé à jouer un rôle constructif en faveur de la stabilité et de la prospérité des pays de la région.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier de sa présence le Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, M^{me} Bangura, ainsi que le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. von der Schulenburg, et l'Ambassadeur McNee du Canada de leurs exposés.

La récente explosion de violence en Sierra Leone montre une fois de plus que le pays continue d'être victime de son passé et que la situation demeure fragile. Mais ces événements sont également un signal d'avertissement pour les efforts de consolidation de la paix menés en Sierra Leone. Ils ont montré que l'approche nouvelle et novatrice adoptée par l'ONU lorsqu'elle a mis en place le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) est encore confrontée à un défi majeur. Néanmoins, à notre avis, l'approche « à une voix » adoptée par l'ONU a contribué de manière positive à la détermination grâce à laquelle la Sierra Leone pourra surmonter cette crise. Dans ce contexte, je tiens également à saluer M. Michael von der Schulenburg pour sa contribution personnelle.

Les violents incidents survenus en mars auraient facilement pu compromettre les progrès réalisés à ce jour en Sierra Leone. Nous partageons l'évaluation positive faite par le Secrétaire général de la prudence avec laquelle le Président Koroma et les dirigeants politiques du Gouvernement et des partis d'opposition y ont répondu, ce qui a mené à la signature du communiqué commun le 2 avril. Nous espérons que ce communiqué fournira l'élan requis pour encourager le dialogue si nécessaire entre les deux principaux partis. Nous espérons également que le récent remaniement gouvernemental renforcera l'activité du Gouvernement et permettra d'améliorer la qualité de la gouvernance.

L'Ambassadeur McNee du Canada, nouveau Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, s'est félicité du communiqué commun qui représente un engagement commun significatif entre les deux plus grands partis sur la voie de la consolidation de la démocratie et de la paix. L'Autriche partage son avis et celui de la formation Sierra Leone de la Commission. Le communiqué constitue la base à partir de laquelle l'on pourra édifier un consensus sur les institutions et les politiques nationales importantes. Son suivi et sa mise en œuvre méritent notre attention et notre soutien continus. Une coopération plus étroite, dans un esprit de partenariat, entre la Commission de consolidation de la paix et le BINUCSIL pourrait également favoriser le rétablissement et le maintien de la stabilité.

Les affrontements récents qui ont éclaté entre les partisans de divers partis politiques sont venus nous rappeler qu'il faut accorder une priorité de premier ordre aux processus transitionnels de justice et de réconciliation. Les recommandations de la Commission Vérité et réconciliation, qui constituent également le cadre de délibération de la Commission de consolidation de la paix, ont, à cet égard, été cruciales dans la mise en œuvre d'une feuille de route. Nous nous réjouissons du fait que l'application du programme de réparations recommandé par la Commission Vérité et réconciliation ait désormais commencé. Le travail du Tribunal spécial, présidée par M^{me} Renate Winter, et l'achèvement de ses activités méritent également notre appui. Ses activités en matière de poursuite contre les personnes accusées de crimes graves seront cruciales à cet égard. La préservation du legs du Tribunal spécial au niveau national, notamment par l'entremise de la Commission des droits de l'homme, sera d'une très grande importance.

L'Autriche note avec satisfaction la tendance continue vers un respect accru des droits de l'homme, mais les défis restent nombreux : les mutilations génitales féminines et d'autres formes de violence à l'égard des femmes sont encore très répandues. C'est dans ce contexte que je voudrais me féliciter tout particulièrement du fait que les signataires du communiqué commun ont également accepté d'enquêter sur toutes les allégations de viol et de violence sexuelle commis contre les femmes pendant les événements du 16 mars et de traduire en justice toutes les personnes ayant commis des actes de violence sexuelle contre des femmes. Il faut encore

améliorer l'accès à la justice, notamment pour les femmes, et le système judiciaire doit encore être renforcé. Nous demandons au Gouvernement de redoubler ses efforts importants pour remédier à ces problèmes, avec l'aide de l'ONU.

L'Autriche félicite aussi la Sierra Leone pour les efforts qu'elle a déployés en vue de maintenir la stabilité macroéconomique en dépit de la dégradation de l'environnement économique mondial. Ces progrès pourraient cependant être compromis par la pauvreté généralisée, la corruption et le taux élevé de chômage parmi les jeunes. Il faut renforcer les efforts actuels visant à intégrer les jeunes dans la population active. Le nombre élevé de jeunes chômeurs ayant très peu d'espoir, voire aucun, en un avenir meilleur – et un espoir qui dépend de l'affiliation à un parti – continue de faire peser une menace potentielle sur la stabilité politique. Dans ce contexte, Madame la Ministre, nous nous réjouissons également de la contribution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel à la lutte contre le chômage des jeunes sous la direction très compétente de votre compatriote, le Directeur général Kandeh Yumkella.

Les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre le trafic de stupéfiants sont très louables. Nous croyons qu'il faut remédier au crime organisé transfrontalier par le biais d'approches régionales. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) fournissent le cadre d'une riposte à long terme, globale et coordonnée à ces problèmes.

Pour ce qui est de la prolifération des armes légères et de petit calibre, je voudrais souligner la contribution importante de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes, qui avait déjà été ratifiée par la Sierra Leone en 2007.

S'agissant du projet proposé par l'ONUDC sur le renforcement des capacités institutionnelles pour répondre à la menace posée par le trafic illicite de stupéfiants et le crime organisé en Sierra Leone, nous nous félicitons de la volonté de la Sierra Leone de mettre en œuvre des activités destinées à lutter contre le trafic et la corruption. Nous considérons également que le projet proposé sur la réduction de la demande de stupéfiants dans le contexte du chômage des jeunes est particulièrement utile, et nous espérons qu'il sera bientôt achevé.

Enfin, je souhaite appeler l'attention du Conseil sur le suivi de la Conférence de Praia, qui s'est tenue cette année même, et sur la mise en œuvre du Plan d'action de la CEDEAO. Un projet de programme d'assistance conjointe après conflit conçu par l'ONUDC, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires politiques, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et INTERPOL, y compris en Sierra Leone, a été lancé par les partenaires à Vienne en avril dernier et a reçu bon accueil. Le prochain lancement devrait avoir lieu à New York à la mi-juillet, parallèlement au rapport du Secrétaire général sur l'Afrique de l'Ouest.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Nous aussi souhaitons la bienvenue à M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone. Nous avons écouté très attentivement son évaluation de la situation dans son pays. Nous sommes également reconnaissants au Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Michael von der Schulenburg, de son exposé sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), dont il est le chef. Nous remercions aussi de sa déclaration l'Ambassadeur John McNee, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

Nous notons avec satisfaction que la Sierra Leone fait des progrès réguliers sur la voie de la consolidation de la paix en dépit de la crise politique qui est survenue en mars, provoquant une vague de violences. Les dirigeants du pays ont réussi à réorienter la situation dans le sens de la stabilité politique. Nous nous félicitons au plus haut point de l'action du Gouvernement sierra-léonais à cet égard et prenons note de l'approche constructive adoptée par les chefs de l'opposition, ainsi que du rôle de médiation du BINUCSIL qui a facilité le règlement de la crise. Nous demandons à tous les acteurs politiques en Sierra Leone de rester ouverts au dialogue et au consensus tandis qu'ils s'efforcent de résoudre leurs divergences dans le souci de relever les défis complexes que leur pose la reconstruction après conflit.

Les parties doivent honorer leurs obligations telles qu'énoncées dans le communiqué commun du 2 avril 2009. À notre avis, les tâches les plus importantes sont notamment le renforcement des institutions d'État, d'abord et surtout dans le secteur de la sécurité, et le règlement des problèmes relatifs à la réinsertion des anciens combattants. La communauté

internationale doit appuyer les parties tandis qu'elles s'efforcent de mettre en œuvre ces accords, ainsi que d'autres programmes axés sur le renforcement de la stabilité.

En même temps, nous ne devons pas oublier que la responsabilité principale de l'avenir de la Sierra Leone incombe au peuple même du pays. Nous nous félicitons de l'achèvement des activités du BINUCSIL et de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix sur une Vision commune pour la consolidation de la paix. Les priorités de la Vision commune pour la consolidation de la paix en Sierra Leone sont des objectifs clairement définis et éprouvés, et leur réalisation doit être au cœur des futures activités du BINUCSIL. Nous nous réjouissons au plus haut point des activités menées par la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone et nous espérons que la prochaine session extraordinaire de la Commission sera productive.

Nous prenons note des résultats généralement satisfaisants atteints dans l'exécution des 14 projets ayant fait appel aux ressources du Fonds pour la consolidation de la paix. Nous notons également les progrès réalisés par le Gouvernement sierra-léonais face aux défis considérables posés à la stabilité du pays, notamment la corruption, le trafic illicite des stupéfiants et le chômage des jeunes. Nous espérons qu'il poursuivra ces efforts.

Il est d'une importance capitale pour la stabilité à long terme de la situation en Sierra Leone et dans l'ensemble de la région de faire face aux menaces transfrontalières bien connues qui pèsent sur la sécurité. Si l'on veut résoudre ces problèmes, il est important de maintenir une collaboration étroite entre le BINUCSIL et les missions de maintien de la paix des Nations Unies dans les pays voisins par l'entremise du Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. La Russie est prête à prendre une part active aux efforts de consolidation de la paix du pays. Nous continuerons de faire tous les efforts possibles pour contribuer aux avancées dans la consolidation de la paix et de la stabilité en Sierra Leone.

M. Urbina (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Je voudrais m'associer aux autres délégations pour souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, et la remercier pour sa déclaration. Je voudrais également remercier M. Michael von der Schulemburg, Représentant exécutif du Secrétaire général, ainsi que

l'Ambassadeur John McNee, en sa qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, pour leur déclaration. Ma délégation souhaite souligner certains aspects qui lui semblent particulièrement importants.

Tout d'abord, en ce qui concerne la réconciliation et l'unité nationale, suite aux événements regrettables qui se sont produits à Pujehun et à Freetown en mars, événements qui ont déclenché une crise politique, ma délégation salue l'attitude dévouée et mûre adoptée par les dirigeants des deux principaux partis politiques pour mettre fin à la violence et réaliser l'unité nationale en Sierra Leone. Cela a également permis d'entamer un dialogue constructif sur des questions fondamentales, en vue de consolider les progrès réalisés sur le plan de la démocratie. Nous espérons que chaque avancée sera suivie par la mise en place de mécanismes indépendants qui permettront d'enquêter sur les cas de violence politique et les actes présumés de violence sexuelle qui se sont produits pendant la crise, en vue d'empêcher l'impunité.

Le Costa Rica prend également note des signaux positifs envoyés par le Gouvernement et la Commission de lutte contre la corruption, ainsi que des mesures prises contre les membres de réseaux de trafic des drogues. Une fois encore, nous demandons instamment au Gouvernement et aux acteurs politiques sierra-léonais de continuer à travailler sur ces questions et sur d'autres problèmes transfrontières en adoptant une approche globale et avec l'appui d'organismes régionaux et du système des Nations Unies dans son ensemble.

Nous louons également les progrès accomplis dans le fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme. Néanmoins, nous demandons respectueusement au Gouvernement de continuer à œuvrer pour le respect et la défense des droits de l'homme, en particulier ceux des femmes et des filles.

Le Costa Rica reconnaît les efforts salutaires déployés par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone pour réaliser la Vision commune du système des Nations Unies. Nous sommes convaincus que les critères politiques et de développement seront une étape majeure dans le processus de consolidation de la paix dans le pays, et apporteront plus particulièrement un appui en faveur de la mise en œuvre du Programme pour le changement. De même, nous espérons que la session extraordinaire de haut niveau de la

Commission de consolidation de la paix qui doit se tenir le 10 juin donnera les résultats attendus et sera en mesure de recueillir les fonds nécessaires.

Le Costa Rica s'associe au Secrétaire général pour encourager le Gouvernement et le peuple sierra-léonais à tirer profit de leurs importantes ressources naturelles pour construire une économie solide qui sera l'une des bases d'un développement durable.

Pour terminer, ma délégation est convaincue que le processus de révision de la Constitution reste un problème épineux. À cet égard, nous sommes reconnaissants envers la Ministre des affaires étrangères pour les informations qu'elle nous a fournies aujourd'hui. Nous demandons instamment à son gouvernement de faire des efforts dans ce domaine.

M. Du Xiacong (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise voudrait souhaiter la bienvenue à M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, et la remercier de sa présence à la séance d'aujourd'hui. Nous voudrions également remercier M. Michael von der Schulemburg, Représentant exécutif du secrétaire général, et l'Ambassadeur John McNee, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, pour leurs exposés sur la situation en Sierra Leone.

Nous notons avec plaisir les progrès réalisés par la Sierra Leone dans les processus de réconciliation politique nationale et de reconstruction économique. À l'issue du conflit de mars dernier entre le parti au pouvoir et le parti d'opposition concernant les élections locales, les deux parties ont fait preuve de calme et de retenue. Grâce à la médiation internationale, au dialogue et aux consultations, ils ont pu éviter une escalade de la violence. Nous apprécions ces efforts et nous nous félicitons du communiqué commun approuvé par les deux partis le 2 avril, car il permettra d'avancer vers la reconstruction de la confiance mutuelle entre eux et entre les différentes factions politiques de la Sierra Leone. Nous espérons que le communiqué sera respecté et sérieusement mis en œuvre.

Le Gouvernement sierra-léonais a publié son Programme pour le changement, en décembre dernier, qui doit servir de guide pour le processus de consolidation de la paix dans le pays. Les organismes compétents des Nations Unies et les partenaires internationaux ont également recentré leurs travaux pour les mettre en conformité avec le Programme.

Nous nous félicitons du choix courageux fait par le peuple et le Gouvernement sierra-léonais de s'engager de nouveau dans la voie de la reconstruction. Cependant, il leur faut encore faire face à d'importants problèmes en matière de relèvement économique, de développement social et de reconstruction du système judiciaire. Nous comptons que les groupes politiques de Sierra Leone continueront de forger un consensus et de renforcer la coopération en matière d'édification de la nation. Nous espérons que l'aide internationale appropriée sera fournie sur la base du plein respect pour les domaines de développement prioritaires et les orientations choisies par le peuple et le Gouvernement sierra-léonais, de façon que les faibles ressources disponibles pour les secours soient utilisées pour répondre véritablement aux préoccupations urgentes du peuple sierra-léonais.

Dans quelques jours, le Gouvernement sierra-léonais et la présidence canadienne de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix organiseront conjointement une réunion de haut niveau pour débattre de la consolidation de la paix dans le pays. Nous demandons à toutes les parties de continuer à suivre avec intérêt le processus de consolidation de la paix en Sierra Leone, et de fournir une assistance technique et financière pour l'emploi des jeunes, le développement économique et social et d'autres domaines prioritaires dans le pays. Nous appuyons la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix car ils continuent de jouer un rôle positif en aidant la Sierra Leone à reprendre son processus de développement.

M. Dabbashi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je voudrais me joindre aux précédents orateurs pour souhaiter la bienvenue à M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone. Je la remercie pour sa présence aujourd'hui et pour sa déclaration devant le Conseil de sécurité. Je voudrais également remercier M. Michael von der Schulemburg, Représentant exécutif du Secrétaire général en Sierra Leone, pour son exposé. Je remercie également l'Ambassadeur John McNee, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, pour son exposé. À cet égard, je voudrais souligner l'importance que nous accordons à l'appui des activités de la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone.

La Sierra Leone est un pays africain sortant d'un conflit. Nous espérons de tout cœur que la Sierra

Leone ne sera plus jamais touchée par un conflit. La sagesse des dirigeants sierra-léonais, appuyés par la communauté internationale, a permis de réaliser de nombreux progrès dans la voie de la stabilité. Il importe au plus haut point de défendre les acquis et de faire fond sur eux afin d'édifier un État qui se caractérise par la stabilité et le bien-être, où la violence entre les personnes n'a pas sa place.

La sagesse des dirigeants politiques, avec à leur tête le Président Koroma et avec l'appui du BINUCSIL, est parvenue à désamorcer la crise qui a éclaté en mars dernier. Le pays a échappé à une nouvelle vague de violence. Des médias contrôlés par des partis ont hélas considérablement contribué à l'éclatement de la crise, en encourageant la violence, ce qui a conduit les autorités à prendre la sage décision de suspendre temporairement leurs opérations.

Les dirigeants politiques en Sierra Leone ont surmonté la crise. Le communiqué commun entre les deux parties a été signé le 2 avril 2009; les trois grands partis politiques se sont maintenant engagés à l'appuyer. Nous exprimons l'espoir qu'ils pourront mettre en œuvre toutes ses dispositions, notamment celles se rapportant à la participation politique, au respect des institutions publiques et des organes gouvernementaux tels que la police et le système judiciaire, à la création de médias non partisans et au démantèlement des groupes de jeunes militants.

Les conditions de vie de la majorité des Sierra-Léonais sont une source de grave préoccupation. Les prix flambent, notamment ceux des denrées alimentaires, tandis que le chômage est élevé et la population dépend dans une large mesure des envois de fonds provenant des citoyens vivant à l'étranger. À cet égard, nous remercions la Banque africaine de développement et les organisations et les États donateurs : malgré l'insuffisance de moyens ils ont appuyé la production alimentaire locale dans le cadre de la politique de réforme du Gouvernement. Nous espérons que l'on continuera à appuyer le Gouvernement, car il ne dispose pas des ressources financières dont il a besoin pour mettre en œuvre ses programmes de développement. Nous nous félicitons de l'Agenda pour le changement du Président Koroma, et nous espérons qu'il sera mis en œuvre.

Nous prenons note avec satisfaction des résultats des efforts déployés pour appuyer des institutions telles que la Commission électorale nationale, la Commission indépendante des médias, la Commission nationale des

droits de l'homme et la Commission de lutte contre la corruption. Nous appuyons les plans parallèles adoptés pour offrir des possibilités d'emplois aux jeunes chômeurs. Nous notons que ces jeunes ont joué un rôle déterminant en attisant les troubles lors de la dernière crise. Comme l'Ambassadeur McNee, nous espérons également que la mise en œuvre efficace de la Vision commune du système des Nations Unies apportera un changement à la vie des Sierra-Léonais et renforcera la paix qui a été instaurée après des efforts laborieux.

Pour terminer, nous remercions le Secrétaire général, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix en Sierra Leone et l'équipe de pays des Nations Unies. Nous les félicitons d'avoir atteint les objectifs fixés dans le domaine politique et en matière de développement pour les activités de consolidation de la paix. Nous souhaitons plein succès à la session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix sur la Sierra Leone qui se tiendra le 10 juin 2009. Nous appelons tous les États à appuyer cette session.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je salue tout d'abord la participation de S. E. M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, à la séance du Conseil d'aujourd'hui, et la remercie de sa déclaration. Je remercie également pour leurs exposés M. Michael von der Schulenburg, chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) et S. E. l'Ambassadeur John McNee, du Canada, en sa qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

Ma délégation est certainement préoccupée par les tensions politiques et sécuritaires qui ont éclaté récemment en Sierra Leone, qui soulignent que la situation dans le pays demeure fragile et nécessite une attention continue et urgente. Outre le fait que le pays est de plus en plus divisé par des clivages régionaux, la Sierra Leone doit également faire face à la nouvelle menace de la piraterie, du trafic de stupéfiants illicites et du commerce illégal de ressources naturelles, de l'exode rural débridé, des taux élevés de chômage et de sous-emploi chez les jeunes, de la diminution des envois de fonds et d'autres effets négatifs de la crise financière mondiale. Tous ces problèmes sont susceptibles de créer un environnement propice à de nouvelles violences.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de la signature du communiqué commun le 2 avril, dans

lequel les partis en Sierra Leone se sont engagés en faveur de la cessation de tous les actes d'intolérance et de violence politiques et sont convenus d'un consensus bipartisan sur les importantes institutions et politiques nationales.

Nous prenons note avec satisfaction de la coopération renforcée entre la Sierra Leone et l'équipe de pays des Nations Unies, la Commission de consolidation de la paix et d'autres partenaires de développement afin de renforcer leurs domaines prioritaires et les principes d'appropriation nationale, de responsabilisation mutuelle et d'engagement soutenu figurant dans la stratégie de consolidation de la paix des Nations Unies pour la Sierra Leone et la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone.

Nous trouvons également encourageants les efforts déployés par le Gouvernement sierra-léonais pour traduire son Agenda pour le changement en résultats concrets, notamment dans des domaines comme la lutte contre la corruption, la réforme du secteur de la sécurité, la création d'emplois pour les jeunes et pour leur autonomisation et la lutte contre le trafic des stupéfiants et le crime organisé.

Tout en rendant hommage aux efforts consentis par la BINUCSIL pour s'acquitter de son nouveau mandat figurant dans la résolution 1829 (2008), nous pensons qu'une coopération dûment coordonnée et bien articulée entre les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et les donateurs internationaux demeure cruciale pour garantir une utilisation maximale des ressources, éviter les doubles emplois et servir au mieux les intérêts de la Sierra Leone à chaque phase de son développement.

Enfin, je tiens à réaffirmer que le Viet Nam continuera d'appuyer les efforts déployés par la Sierra Leone pour préserver la paix et la stabilité, s'attaquer aux causes profondes du conflit, encourager la réconciliation et l'unité nationales et renforcer son processus d'intégration internationale. Nous appelons l'ONU, la Commission de consolidation de la paix, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la communauté internationale dans son ensemble à continuer d'aider le Gouvernement sierra-léonais dans ses efforts.

M. Mugoya (Ouganda) (*parle en anglais*) : Nous voudrions également commencer par souhaiter la bienvenue au Conseil à M^{me} Zainab Hawa Bangura,

Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, et nous la remercions de son exposé. Nous remercions aussi le Représentant exécutif du Secrétaire général et chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), M. Michael von der Schulenburg, qui a présenté le rapport du Secrétaire général (S/2009/267), et le Représentant permanent du Canada, l'Ambassadeur John McNee, en sa qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, pour son exposé.

L'Ouganda rend hommage au BINUCSIL, à l'équipe de pays des Nations Unies et à la Commission de consolidation de la paix pour les efforts et pour l'appui qu'ils ont fournis afin de mettre en œuvre le mandat de la mission de consolidation de la paix en Sierra Leone d'une manière intégrée et cohérente. Nous sommes particulièrement heureux de noter que la stratégie de consolidation de la paix des Nations Unies a été menée à bien et que les 20 projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix pour un montant de 35 millions de dollars devraient tous être pleinement mis en œuvre d'ici la fin de l'année. La création de deux bureaux extérieurs régionaux dans les districts de Kono et de Bombali et de six autres qui devraient ouvrir prochainement renforcera une coordination efficace entre les organismes, programmes et fonds des Nations Unies, ainsi que d'autres partenaires de développement à partir d'un centre unique dans chaque district.

Nous nous félicitons des initiatives qui ont été prises et des progrès considérables qui ont été réalisés par le Gouvernement sierra-léonais sous la direction du Président Ernest Bai Koroma dans les secteurs politique, économique et social pendant la période considérée. Nous notons en particulier que la situation sécuritaire d'ensemble dans le pays est restée généralement calme. Nous sommes encouragés de voir qu'à la suite des fâcheux incidents de violence politique en mars dernier, un dialogue entre les partis, entre le parti au pouvoir, le All People's Congress, et le principal parti d'opposition, le Sierra Leone People's Party, a mené à la signature d'un communiqué commun par leurs dirigeants.

Nous appelons tous les dirigeants politiques à régler tout malentendu par le dialogue et à s'abstenir de tout acte d'intolérance et d'incitation à la violence. Nous les appelons également à veiller à ce que le communiqué commun fasse l'objet de la publicité la plus large possible et à ce qu'il soit mis en œuvre

rapidement, communiqué qui jette les bases de la réconciliation et d'un consensus bipartisan constructif sur les politiques nationales et les institutions clefs.

Nous félicitons le Gouvernement qui a fait de l'agriculture et de la production alimentaire nationale une priorité absolue et qui a lancé des programmes novateurs, notamment des activités nourriture contre travail et argent contre travail. Cette priorité donnée au secteur agricole est indispensable à la croissance économique du pays, à sa sécurité alimentaire, ainsi qu'à la création d'emplois pour un grand nombre de jeunes au chômage. À cet égard, nous sommes reconnaissants à la Banque africaine de développement, à la Commission européenne, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, au Programme alimentaire mondial et aux organisations non gouvernementales pour l'appui qu'ils ont fourni à la mise en œuvre de ces initiatives clefs.

Nous appelons le Gouvernement, le BINUCSIL, la Commission de consolidation de la paix et les partenaires internationaux à intensifier leurs efforts pour mobiliser le financement international et national nécessaire pour consolider le redressement, la croissance économique et le développement de la Sierra Leone. La mise en œuvre des programmes prioritaires, tels que la Vision commune, la stratégie de consolidation de la paix pour la Sierra Leone, le Programme pour le changement du Président et la stratégie de développement du secteur privé, exige un financement considérable. Nous nous félicitons des plans actuels du Gouvernement d'utiliser et d'exploiter les ressources naturelles du pays pour des investissements stratégiques qui stimuleront la croissance économique et le développement.

Ma délégation appuie la création proposée d'un Fonds multidonateurs des Nations Unies à la prochaine session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix, prévue le 10 juin, et demande que des annonces de contribution soient faites à la réunion du Groupe consultatif prévue en novembre à Londres.

La Sierra Leone doit encore faire face à de nombreux défis pour consolider la paix, la stabilité, la croissance et le développement économiques. Les capacités des institutions nationales, notamment de la fonction publique, de la magistrature et de la police, doivent être considérablement renforcées. Nous sommes donc encouragés par la détermination du BINUCSIL et des partenaires de développement

d'appuyer les efforts gouvernementaux visant à renforcer leurs capacités. Le chômage massif des jeunes reste encore un problème très important.

Nous sommes encouragés d'apprendre de la Ministre des affaires étrangères que le rapport portant sur la révision de la Constitution est actuellement à l'examen. Il est indispensable que le Gouvernement veille à assurer une reprise rapide du processus avec une plus grande participation du public, comme cela avait été recommandé par l'Accord de paix de Lomé et par la Commission Vérité et réconciliation.

Pour terminer, nous félicitons le Gouvernement des mesures qu'il a prises récemment pour lutter contre le trafic des stupéfiants, mesures qui doivent être poursuivies.

M. Skračić (Croatie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Michael von der Schulenburg de son exposé, ainsi que la Ministre des affaires étrangères Bangura et l'Ambassadeur McNee de leurs utiles aperçus.

Je tiens d'emblée à exprimer la profonde préoccupation de ma délégation au sujet des troubles politiques survenus en Sierra Leone pendant le mois de mars de cette année. La Croatie condamne fermement toute tentative de régler les différends politiques en ayant recours à la force et à la violence. Dans le même temps, et comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/267), les troubles récents, qui auraient pu dégénérer en conflit ouvert, ont été arrêtés rapidement et avec détermination. Ceci est la preuve, sans aucun doute, de la sagesse politique et du courage personnel des dirigeants et du peuple sierra-léonais, ainsi que de leur ferme détermination d'éviter une possible catastrophe et de continuer sur la voie de la paix et de la stabilité.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de la signature du communiqué commun du 2 avril par les deux principaux partis politiques, en présence de tous les acteurs politiques, et du rôle joué par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) qui a contribué à ce rapprochement, consolidant ainsi le retour de la Sierra Leone à la voie de la démocratie et de la paix. Nous nous félicitons également du fait que le troisième parti par ordre d'importance ait fait savoir qu'il avait l'intention de s'associer aux points convenus dans le communiqué et que des groupes de jeunes affiliés aux principaux partis politiques aient fait des déclarations communes dans lesquelles ils disaient avoir l'intention

de s'efforcer de travailler à la stabilisation politique et à l'instauration d'une paix durable.

La Croatie considère que les accords auxquels sont parvenus les principaux partis politiques concernant le consensus bipartite sur les politiques et les institutions nationales clefs, telles que la police et la magistrature, la réinsertion des anciens combattants par la Commission électorale nationale et d'autres questions de grand poids, revêtent une importance particulière. Nous nous félicitons également des premiers signes de réconciliation nationale et de rapprochement politique, qui sont les conséquences directes des accords susmentionnés.

Nous nous félicitons également des mesures concrètes adoptées par le Gouvernement sierra-léonais pour lutter contre le trafic des stupéfiants, notamment la création d'une équipe spéciale commune de lutte contre la drogue. De même, nous encourageons le Gouvernement à continuer sa lutte contre la corruption, comme il l'a annoncé dans son Programme national pour le changement. Nous félicitons le Gouvernement des réformes économiques et structurelles auxquelles il a procédé, comme cela a été confirmé par le Fonds monétaire international lors de sa dernière visite dans le pays. Nous espérons que le Gouvernement continuera de traiter sérieusement des nombreuses questions économiques et sociales dont il est saisi, y compris la question du chômage et du sous-emploi des jeunes et la corruption.

La Croatie condamne la pratique de la mutilation génitale à laquelle, d'après l'Organisation mondiale de la santé, près de 94 % des filles en Sierra Leone sont soumises, et exprime sa préoccupation au sujet des violences sexuelles en cours. Nous notons avec satisfaction que le Gouvernement a enfin mis en place le mécanisme d'application du programme de réparations recommandé par la Commission Vérité et réconciliation.

Le Croatie se félicite que l'on ait achevé d'énoncer les objectifs à atteindre dans le domaine politique et en matière de développement pour chacun des cinq domaines prioritaires pour les activités de consolidation de la paix du système des Nations Unies dans le cadre de la Vision commune. Nous nous félicitons également de la poursuite de la mise en œuvre de cette Vision commune grâce à l'ouverture de deux bureaux extérieurs régionaux et grâce à la création prochaine de six autres bureaux extérieurs

régionaux dans le but d'étendre leur rayon d'action et de faciliter la tâche des partenaires de développement.

Pour terminer, la Croatie attend avec intérêt la session extraordinaire de la Commission de consolidation de la paix qui aura lieu le 10 juin et au cours de laquelle nous souscrirons au Programme pour le changement et à la stratégie de consolidation de la paix des Nations Unies et appuierons ces plans.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de mon pays.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2009/267). Je remercie également de leurs exposés le Représentant exécutif du Secrétaire général, M. Michael von der Schulenburg; l'Ambassadeur John McNee, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix; et S. E. la Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone.

L'évolution de la situation ces derniers mois a montré que les avancées réalisées en Sierra Leone en faveur de la consolidation de la paix, de la réconciliation et de la prospérité demeurent fragiles. Cependant, les acteurs politiques sierra-léonais ont également prouvé que, confrontés à des difficultés, ils sont capables de se montrer à la hauteur de la situation et de régler de manière pacifique et constructive les problèmes en suspens.

La Turquie accueille avec satisfaction le communiqué commun publié à Freetown le 2 avril et se félicite qu'une dynamique positive ait été maintenue en Sierra Leone. Il s'agit là d'un excellent exemple à suivre, non seulement pour les voisins immédiats de la Sierra Leone, mais aussi pour l'Afrique en général. La Turquie félicite le Gouvernement et l'opposition d'avoir fait preuve de dynamisme et de clairvoyance face à l'adversité. Nous félicitons également le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) d'avoir continué à jouer un rôle crucial pour consolider les progrès dans ce pays jadis déchiré par la guerre.

La Sierra Leone continue de se heurter à d'importants défis, et il reste encore beaucoup à faire. La tâche consistant à lutter simultanément contre la corruption, le trafic de drogues et le chômage des jeunes ne saurait être prise à la légère. La Turquie est convaincue qu'avec l'appui du BINUCSIL et de la communauté internationale, le Gouvernement sierra-léonais sera en mesure de surmonter efficacement ces

obstacles. Dans cet esprit, nous appelons la communauté internationale à continuer d'appuyer la Sierra Leone pour qu'elle puisse effectivement faire face aux défis et aux difficultés auxquelles elle est confrontée.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à M. von der Schulenburg pour qu'il réponde aux questions et aux observations qui ont été formulées.

M. von der Schulenburg (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier toutes les délégations de l'appui qu'elles ont témoigné à notre équipe et au travail que nous effectuons sur le terrain. C'est pour nous une grande source d'encouragement.

Je voudrais répondre à deux questions qui ont été soulevées par plusieurs délégations, et notamment par la délégation du Royaume-Uni. La première concerne le niveau de recrutement au sein du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Ce problème est également un sujet de préoccupation grave pour moi. Le nombre de postes vacants, pour ce qui est du personnel technique, est bien plus élevé que le taux de vacance qui a été mentionné.

Il y a plusieurs raisons à cela. La première raison est que le budget n'a été approuvé qu'en décembre, c'est-à-dire après trois mois de fonctionnement, ce qui a retardé tout processus de recrutement. La seconde est que, concernant la consolidation de la paix, nous avons tenté d'adopter une approche différente de celle concernant le maintien de la paix. Cela veut dire que j'ai voulu que nos postes soient de nature plus technique. J'ai remplacé un nombre important de spécialistes des affaires civiles générales par de véritables experts, capables de donner des conseils sur des questions comme la lutte contre la corruption, l'état de droit, les questions constitutionnelles, le trafic de drogues, etc. Ces personnes sont malheureusement plus difficiles à trouver. Un autre facteur à prendre en compte est le changement de la méthode de rémunération au sein du système des Nations Unies et le fait même qu'il n'y a pas de perspective à long terme pour le BINUCSIL. De ce fait, même lorsque nous les avons sélectionnés, les candidats qualifiés potentiels ne sont pas intéressés et refusent de venir en poste en Sierra Leone. Je crois qu'il s'agit là d'un problème de nature structurelle.

La deuxième question concerne les relations de coopération avec le système des Nations Unies. Je crois que la notion fondamentale qui sous-tend la consolidation de la paix est essentiellement ce que j'appelle du développement assorti d'un programme politique. Il a donc été très important à mes yeux, et ce, dès le début, de pleinement intégrer le mandat confié par le Conseil, qui est un mandat de nature politique, aux mandats des divers organismes de développement. Ces mandats ne font, en fait, qu'un, et c'est pourquoi nous avons mis au point la Vision commune.

Je dois dire, sur la base de mes 30 années d'expérience, que l'esprit de coopération que nous avons au sein des organismes des Nations Unies est le meilleur que je n'ai jamais connu jusqu'à présent. J'espère qu'il se poursuivra. Je crois que les obstacles qui se posent à notre coopération viennent en fait de l'extérieur. L'un d'entre eux a trait aux donateurs. Si des donateurs souhaitent ne pas suivre la Vision commune et veulent financer leurs propres projets, ils trouveront toujours quelqu'un que cela intéresse au sein du système des Nations Unies. Mais bien entendu la solidarité qui règne entre nous s'en trouverait brisée. C'est pourquoi, selon moi, l'un des rôles les plus importants de la Commission de consolidation de la paix est de veiller à ce que la communauté internationale soit organisée et disciplinée et qu'elle appuie nombre de nos projets, faute de quoi l'argent, dont pourtant tout dépend, viendrait à manquer.

Un autre élément qui est, je crois, très important pour maintenir la cohésion de la mission et faire en sorte que tout se déroule comme prévu est qu'il doit y avoir davantage de clarté quant à l'avenir du BINUCSIL et au rôle du Secrétaire général adjoint. Ce sont là des préoccupations à court terme alors que les organismes, eux, pensent sur le long terme. Je crois qu'il pourrait être utile que nous disposions d'un calendrier précis, même si je ne suggère pas que le Conseil prenne une quelconque décision sur ce point. Tout le monde sait cependant que c'est à cela que nous allons nous consacrer au cours des 12 prochains mois voire des deux, trois, ou quatre prochaines années. Une telle clarté contribuerait donc à maintenir la cohésion entre nous.

Personnellement, je suis très encouragé par le travail accompli en Sierra Leone et par la coopération exceptionnelle que nous recevons du Gouvernement, ainsi que par la bonne coopération des partis d'opposition. Je crois que nous sommes très bien accueillis. L'atmosphère est amicale et constructive.

entre nous tous, y compris les partenaires de développement. Je pense que nous devons tous préserver une telle atmosphère. Nous allons tous nous retrouver dans le cadre de la Commission de consolidation de la paix et examiner plus avant l'aspect développement des problèmes, et je crois qu'il est essentiel de préserver cette atmosphère. Je me félicite que la session extraordinaire permette de placer davantage l'accent sur la nécessité d'appuyer notre travail sur le terrain, au lieu de mettre en place des processus parallèles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. von der Schulenburg des précisions qu'il a fournies.

Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Zainab Hawa Bangura, Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone, qui va faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Bangura (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer les sincères remerciements de ma délégation pour l'intérêt qui a été témoigné. Nous accueillons de bonne foi toutes les observations et les préoccupations qui ont été exprimées. Mon gouvernement a pris dûment note des questions soulevées concernant la révision constitutionnelle, la violence sexuelle et le processus de réparations, ainsi que concernant notre détermination à mettre en œuvre le communiqué commun.

Au nom du Président Ernest Bai Koroma, je voudrais remercier les membres du Conseil de sécurité, les donateurs bilatéraux et multilatéraux et l'ensemble de la communauté internationale pour leur engagement et leur appui continus à l'égard de la Sierra Leone.

Je voudrais de nouveau donner au Conseil l'assurance que le Gouvernement et tous les Sierra-Léonais sont prêts à participer et à coopérer pour veiller à ce que le pays ne retombe pas dans le conflit. Je tiens à réaffirmer que le Gouvernement est déterminé à préserver l'élan en faveur de la

restauration d'une Sierra Leone prospère, pacifique et libre dans l'intérêt de tous les Sierra-Léonais.

Pour le Président Koroma, l'échec n'est pas envisageable et il sait que l'on attend beaucoup de ceux auxquels l'on donne beaucoup. Il sait parfaitement combien la communauté internationale a déjà investi et continue à investir en Sierra Leone et il a conscience que la meilleure forme de reconnaissance envers la communauté internationale que puissent manifester les Sierra-Léonais est la réussite. Nous sommes tous déterminés à y parvenir. Nous savons qu'avec l'appui et l'engagement continus du Conseil, nous atteindrons notre but ultime : une Sierra Leone prospère, libre et pacifique.

Je voudrais également remercier le Représentant exécutif du Secrétaire général et le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix du dévouement et de l'engagement dont ils font preuve envers le processus de consolidation de la paix en Sierra Leone. Une fois encore, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Conseil de sécurité, pour votre engagement et demander à tous les membres d'appuyer la réunion de haut niveau du 10 juin et de contribuer au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, pour la mise en œuvre du Programme pour le changement du Président Koroma et de la Vision commune des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Ministre des affaires étrangères de la Sierra Leone de ses précisions supplémentaires et d'avoir participé à notre débat d'aujourd'hui. Madame la Ministre, nous avons hautement apprécié votre présence.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 15.